



Exploitation forestière, CO₂ et changement climatique

Séminaire de gestionnaires forestiers - 23 septembre 2020

13h30 à 18 h à Montsaunès (Haute Garonne) – salle des fêtes (à côté de la mairie)

Interventions de P. Leturcq⁽¹⁾ "Empreinte carbone de la forêt et de l'utilisation de son bois"

G. du Bus de Warnaffe⁽²⁾ "Gestion forestière et changement climatique en France. Quelle stratégie à l'horizon 2050 ?"

⁽¹⁾ professeur des Universités (retraité), ancien chercheur du laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS

⁽²⁾ ingénieur et expert forestier, docteur en sciences, gestionnaire de forêts en Occitanie, auteur du récent rapport "Gestion forestière et changement climatique"



Empreinte carbone de la forêt et de l'utilisation de son bois

Philippe Leturcq

Professeur des Universités (retraité)

Ancien chercheur du Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS

Entre les directives européennes qui déclarent nul le facteur d'émission de la biomasse et la règle de comptabilité du GIEC selon laquelle tout le carbone d'un arbre abattu doit être considéré « par défaut » comme renvoyé dans l'atmosphère, où se trouve la vérité des émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation forestière et à l'utilisation des bois ? Le carbone du bois que l'on brûle ne s'échappe-t-il pas par la cheminée sous forme de CO₂ ? Cette émission n'est-elle pas compensée par le carbone des arbres qui poussent ? Vaut-il mieux, pour lutter contre le changement climatique, laisser croître la forêt ou, au contraire, l'exploiter davantage pour éviter l'usage de combustibles fossiles et stocker du carbone dans des produits bois durables ? Quid de la substitution de produits bois à des produits équivalents réalisés avec d'autres matériaux ? Les idées toutes faites foisonnent sur ces sujets. Pour distinguer le vrai du faux, il convient de revenir aux fondamentaux : d'une part, le carbone qui est dans le bois n'est plus dans l'atmosphère et lorsque le bois brûle ou se décompose, son carbone retourne à l'atmosphère ; d'autre part, l'effet de toute action se mesure par rapport à ce qui se passerait en l'absence d'action. Par l'application de ces deux principes simples, on peut apporter des réponses raisonnées aux questions posées. Le propos de l'intervention est de donner ainsi les clés de compréhension de la réelle empreinte carbone de la forêt et de l'utilisation de son bois, et de réexaminer le rôle potentiel du système « forêt-bois » dans l'atténuation du changement climatique.

Gestion forestière et changement climatique en France – quelle stratégie à l'horizon 2050 ?

Gaëtan du Bus de Warnaffe,

Ingénieur et expert forestier, docteur en sciences, gestionnaire de forêts en Occitanie, auteur du rapport Fern-Canopée "Gestion forestière et changement climatique, une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation"

En France comme en Europe, les rapports se multiplient sur la place que devront jouer la forêt et le bois dans la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique. Depuis 2015, une partie des forestiers soutiennent que l'exploitation de la forêt est bénéfique pour le climat. En 2017 l'INRA a publié une étude mettant en avant les intérêts d'une forte intensification de la gestion forestière (augmentation des prélèvements, plantations et taillis à cycles courts). Ainsi depuis quelques années les décideurs tant publics que privés incitent à récolter plus et à rajeunir la forêt française par plantation. La Stratégie National Bas Carbone acte cette orientation, qui permet entre autres de justifier la place centrale que l'on veut donner au bois dans la transition énergétique et marque même les associations œuvrant depuis longtemps pour l'écologie (Negawatt). Dans ce contexte, les ONG Fern et Canopée viennent de publier un rapport conséquent présentant l'effet sur les émissions de CO₂ de différents scénarios de prélèvement et gestion forestière en France. L'objectif de cette intervention est de présenter les résultats essentiels de cette étude et d'en tirer quelques enseignements pour la sylviculture et la filière-bois. Elle permettra d'enclencher un échange sur le cas des Pyrénées.